

Madame, Monsieur,

Nous vous transmettrons quelques renseignements concernant la fin de l'année scolaire.

A- PLANNING DE LA TROISIEME PERIODE

Lundi 25 mars 2019	Epreuves communes jusqu'au vendredi 29 mars 2019
Samedi 30 mars 2019	14h00 : Une soirée entre amis pièce d'Harold Pinter 16h00 : Le Bazar du Homard de Jan Lauwers Invitation aux pièces de théâtre (entrée gratuite) : Jouées par les étudiants du Campus et ISEN Au Théâtre du Nord place du Général De Gaulle à Lille <u>Réservation obligatoire</u> : billetterie-une-soiree-entre-amis.eventbrite.fr billetterie-le-bazar-du-homard.eventbrite.fr
Samedi 30 mars 2019	Vers la confirmation 2020 - prochaine étape et engagement parcours
Samedi 6 avril 2019	Vacances de Printemps jusqu'au lundi 22 avril 2019
Mardi 16 avril 2019	19h00 : Messe Chrismale à Notre Dame de la Treille
Vendredi 26 avril 2019	De 13h30 à 17h30 : évènement OZ'DRONE Concours de pilotage de drones ouvert à tous Salle des sports du Campus Ozanam Inscription et information : www.groupe-oec.fr
Mercredi 1 ^{er} mai 2019	Fête du travail (férié). Pas de cours
Vendredi 3 mai 2019	12h30 : arrêt des cours. Anniversaire des 10 ans de la fusion Ozanam Epil
Vendredi 3 mai 2019	Après-midi : Vivre Pâques – Célébrons nos 10 ans de fusion
Samedi 4 mai 2019	16h00 - Confirmation 2019 à Notre Dame de la Treille
Mercredi 8 mai 2019	Pas de cours jusqu'au dimanche 12 mai 2019 Victoire 1945 (férié) et Pont
Jeudi 30 mai 2019	Pas de cours jusqu'au dimanche 2 juin 2019 Ascension (férié) et Pont
Jeudi 30 mai 2019	Festi'vent - Journée #Année Jeunes - Dunkerque (bus)
Jeudi 6 juin 2019	Conseils de classes
Vendredi 7 juin 2019	Remise des livres au lycée salles D1 et D2
Vendredi 7 juin 2019	Fin des cours après la remise des livres
Du 13 juin au 21 juin 2019	Stage Entreprise
Du 20 au 25 juin 2019	Lourdes pour certains élèves
Du 24 juin au 28 juin 2019	Soutenance de stage
Mercredi 10 juillet 2019	(Permanence ARBS) Remise des livres au lycée salle D1 et D2

Durant la troisième période, il est habituel que les professeurs soient convoqués pour participer à la préparation, au déroulement et aux corrections des épreuves d'examens. Nous ferons le maximum pour limiter les incidences de ces convocations et dès à présent nous nous en excusons.

Les élèves sont soumis à l'obligation scolaire jusqu'au 5 juillet 2019.

B - REINSCRIPTION - ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

Afin de préparer dans de bonnes conditions la prochaine rentrée scolaire, nous vous avons fait parvenir récemment un document de réinscription (messagerie Ecole Directe). Nous souhaitons savoir si vous avez l'intention de nous confier votre fils ou votre fille pour l'année 2019-2020, nous vous prions donc de nous retourner, si ce n'est déjà fait, ce document (même en cas de réponse négative).

Les réinscriptions se font dans l'ordre chronologique de leur arrivée au secrétariat et ne sont effectives que contre remise d'un acompte de 150 €.

C - DEMI-PENSION

Au-delà des dates de fin de cours obligatoires (période de stage, préparation, etc...) possibilité de repas pour les ½ pensionnaires, l'achat du ticket à 6,35 € s'effectue au service comptabilité (Christine OLIVIER).

D - PROCEDURES D'ORIENTATION EN FIN DE SECONDE

* Pour le 29 mai 2019 : Remise de la fiche d'orientation au professeur titulaire.

* le 6 juin 2019 : Communication de la décision définitive arrêtée en conseil de classe.

En cas de désaccord avec la proposition du conseil de classe, il est possible de rencontrer le professeur principal pour leur faire part des observations de la famille et ceci entre le 7 et le 11 juin 2019.

* Pour le 12 juin 2019 à 12h au plus tard : si vous souhaitez faire intervenir la commission d'appel, vous devrez rendre au lycée la feuille d'orientation accompagnée d'une lettre cachetée adressée au Président de la commission précisant les raisons de l'appel, et d'une enveloppe timbrée à votre adresse pour la réponse.

Dès à présent, soyez convaincus que la décision prise par le conseil de classe aura pour objectif l'intérêt de l'élève en vue de son succès dans les études et de son épanouissement personnel.

Si une réorientation vers une formation non assurée dans l'établissement apparaît nécessaire, il est prudent de prendre contact dès à présent avec un autre établissement d'accueil.

PASSAGE PRIVE/PUBLIC

A TOUS LES NIVEAUX d'orientation, l'admission des élèves de l'enseignement privé sous contrat dans un établissement public, SERA CONFORME A LA DECISION PRISE PAR L'ETABLISSEMENT PRIVE D'ORIGINE.

Si vous souhaitez inscrire votre fils ou fille dans l'enseignement public, merci de vous rapprocher d'Anaïs HAVET (anais.havet@ozanam.eu) pour initier la procédure Affelnet ou Affelmap (autres régions).

Restant à votre disposition pour toutes informations complémentaires, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.


Didier GAMANT
Directeur de Site